

Programme de formation détaillé OMBRES HAIR Durée : 1 jour

1. Présentation
1. Rappels colorimétrie
2. La technique de l'ombré
3. Foilage
4. Fonds de déco et fonds d'éclaircissement
6. Principes de diagnostic conseil complet
7. Techniques d'application, fondus
8. Démonstration/réalisation sur modèles :
 - Diagnostic de chacun des modèles
 - Réalisation de la technique
 - Coiffage
 - Explication du résultat
 - Débrief et axes de progrès
9. Synthèse

OBJECTIFS :

- Comprendre les principes de fonds de déco et d'éclaircissement.
- Savoir réaliser un diagnostic complet.
- Etre capable de réaliser un ombré hair.

NATURE DE LA FORMATION :

Adaptation et développement des compétences.

PUBLIC :

Professionnels de la coiffure souhaitant faire évoluer leurs compétences

PRE-REQUIS :

CAP Coiffure

EFFECTIF :

Groupe de 8 personnes maxi

DATES, HORAIRES ET LIEU :

selon planning



DUREE :

8 heures (1 jour x 8 h)

TARIF :

200 € nets de taxes/jour/pers.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

cf Conditions Générales de Vente

ENCADREMENT/INTERVENANT :

Corine CAPPELLI, formatrice intervenante en coiffure pour IMAGE CONSULTING, coiffeuse confirmée, nommée Hairdressing Awards, ex-Directrice artistique et Manager France et étranger.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

MIS EN ŒUVRE :

Formation en présentiel, opérationnelle, qui alterne apports théoriques et pratiques. Matériel utilisé : matériel et produits de coiffure, documents papier remis au stagiaire en fin de formation. Salle équipée de postes de coiffage et bacs de rinçage. Entraînement sur modèle ou tête malléable spécifique.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE

L'EXECUTION DE L'ACTION :

Pour chaque demi-journée de formation, une feuille de présence (état d'émargement) sera signée par le stagiaire et le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

MOYENS D'EVALUATION PAR

L'ORGANISME DE FORMATION:

Pour permettre de contrôler si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action, l'évaluation du stagiaire s'effectuera au moyen d'une mise en situation.

SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de présence et d'évaluation des acquis.